

Rapport Annuel 2025



Rapport Annuel 2025

Fondation Pèrene

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel . +41 32 421 16 00

www.perene.ch

Création d'élèves, classes artistiques – Exposition « Les Collections »



Sommaire

1	Présentation de la Fondation	4-5
2	Message du Président	6-7
3	Message de la Directrice	8-9
4	Points forts de l'année 2025	10-13
5	La Fondation Pérène en quelques chiffres	14-15
6	Situation financière : Bilan et compte de résultat 2025	16-18
7	Remerciements	19

Nos Valeurs

Intérêt supérieur de l'élève – Intégration et participation – Acteurs de la société – Respect de la personne – Accès à l'apprentissage et à l'éducation – Partenariat avec les parents – Professionnalisme



Création d'élèves, classes artistiques – Exposition « Les Collections »

01

Présentation de la Fondation

La Fondation Pérène est un centre de pédagogie et d'éducation spécialisées dont la mission est la scolarisation et le suivi éducatif d'enfants et d'adolescents, de la naissance à 20 ans, présentant des besoins éducatifs particuliers. Les enfants et adolescents accompagnés rencontrent des difficultés significatives d'apprentissage requérant une mesure de pédagogie spécialisée renforcée, en lien avec la présence de troubles neurodéveloppementaux, de troubles du développement intellectuel ou de syndromes identifiés. La définition d'un projet individualisé ainsi que les interventions pédago-éducatives et pédago-thérapeutiques soutiennent le développement des compétences et favorisent l'épanouissement personnel des enfants et adolescents accompagnés.

En partenariat avec les familles, la Fondation Pérène assume des prestations telles que :

- l'éducation précoce spécialisée
- l'enseignement spécialisé
- l'accompagnement éducatif
- l'orientation professionnelle
- l'accueil résidentiel
- les mesures pédago-thérapeutiques
- les transports d'élèves, les repas et l'infrastructure générale

La Fondation Pérène favorise l'intégration dans l'école publique des élèves qu'elle accueille, sous différentes formes et pour les situations où cela s'avère pertinent. La Fondation Pérène est une fondation privée (articles 80 et suivants du Code Civil Suisse) reconnue d'utilité publique. Elle est sous la responsabilité formelle, juridique et financière du Canton du Jura, par le Département de la Formation, de la Culture et des Sports. La Fondation Pérène déploie ses activités dans l'ensemble du canton du Jura.

Quelques chiffres

Nombre d'élèves scolarisés dans les classes du secteur éducatif au 31.8.2025	43
Nombre d'élèves scolarisés dans les classes du secteur pédagogique au 31.8.2025	92
Nombre de places d'hébergement à l'espace de vie de Pré-Rambévaux	23
Nombre moyen d'enfants de 0-4 ans accompagnés annuellement par le service éducatif itinérant	60
Nombre de places disponibles au Dispositif d'Intervention Précoce en Autisme (DIPA)	6
Nombre de sites	7

Conseil de fondation

Président : Jean-Marc Schmid

Vice-président : Pierre Bersier

Membres :

Véronique Buchwalder-Rais

Pierre-Olivier Cattin

Marcel Ryser

Martine Schaller

Corinne Schwab

Organe de révision : FIDAG Jura SA

02

Message du Président

« Derrière chaque défi relevé se trouvent des femmes et des hommes engagés au service des enfants à besoins particuliers. »

Comme chaque année, il m'appartient d'écrire l'introduction de ce rapport. Je pourrais écrire : peu de choses changent ! C'est un peu vrai, certaines questions sont récurrentes :

Création d'élèves, classes artistiques – Exposition « Les Collections »



- Les finances tout d'abord, le nerf de la guerre ! Nous connaissons tous les difficultés du Canton pour boucler ses comptes dans de bonnes conditions, et ces difficultés deviennent aussi les nôtres. Mais je tiens à remercier le Canton et ses autorités pour leur soutien indéfectible à notre tâche.
- Les bâtiments ensuite : il y a la question de l'adéquation des bâtiments à nos besoins spécifiques. Certains sont vieillissants et de moins en moins adaptés aux exigences actuelles. L'augmentation constante du nombre d'élèves accueillis nous oblige à optimiser au maximum nos bâtiments. Mais nos capacités dans ce domaine deviennent de plus en plus réduites. En 2026, nous étudierons les possibilités nous permettant d'assurer notre mission : la scolarisation et l'accompagnement d'enfants et élèves à besoins particuliers.
- La ferme de la Combe Es-Monin : dernier vestige d'une tentative pédagogique datant d'il y a plus de trente ans, ce bâtiment a été vendu. Il nous a fallu de nombreuses années pour cela. En cause : les plans d'affectation très stricts n'autorisant qu'une vente dans le milieu agricole. Une page se tourne !

Je profite également de cette occasion pour réitérer, comme chaque année, de chaleureux remerciements à toutes les personnes, qui de près ou de loin contribuent à la bonne marche de la Fondation et répondent aux défis de plus en plus nombreux qui nous sont soumis. Merci aux équipes pédago-éducatives et pédago-thérapeutiques qui sont en contact direct et continu avec les enfants ainsi qu'à l'ensemble du personnel administratif et des services généraux.

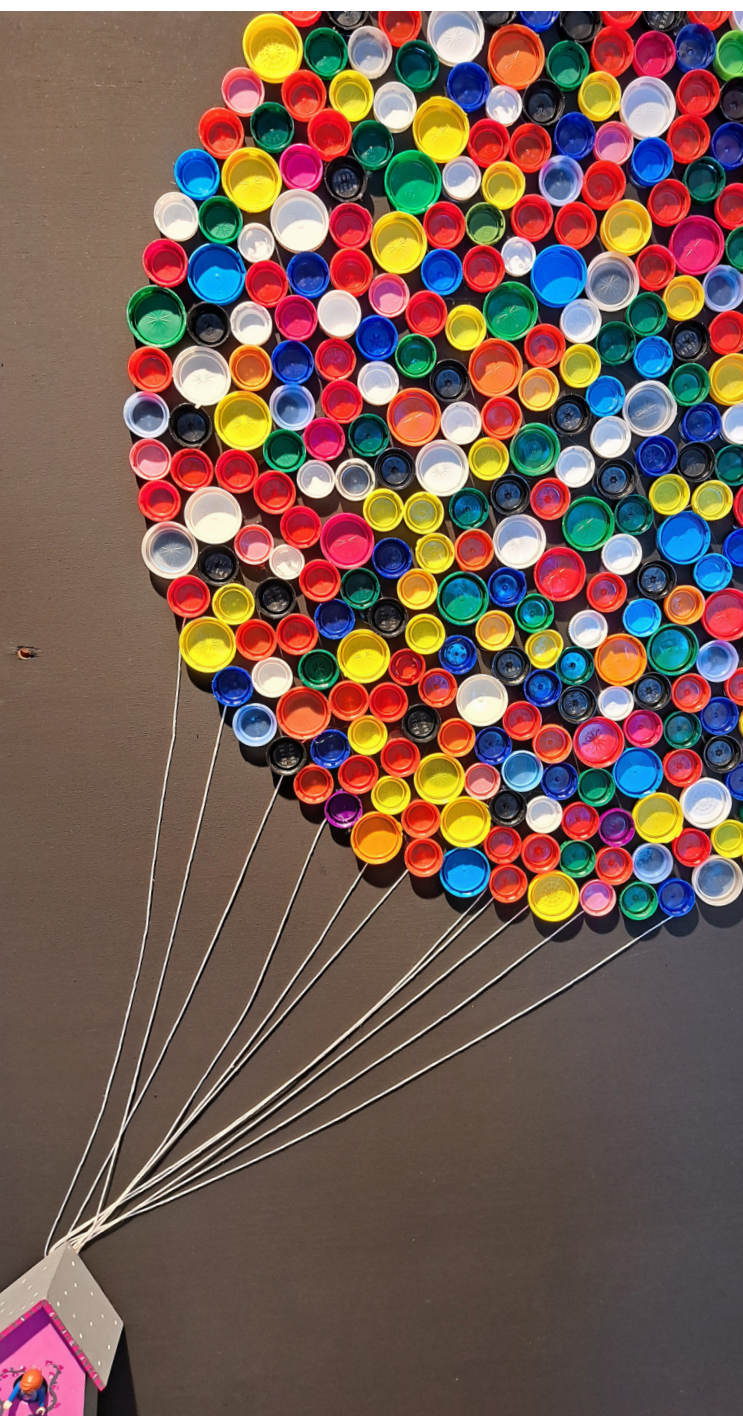
Faire fonctionner cette institution nécessite également une équipe de direction performante et soudée sous la direction de Geneviève Constantin. L'équipe de direction doit certes diriger et gérer, mais également prévoir l'avenir et faire des propositions au Conseil de Fondation, que je remercie aussi pour son engagement sans faille.

«Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage», cette citation de *Nicolas Boileau* résume bien notre manière de faire vivre la Fondation Pèrène et de la faire évoluer au fil du temps.

Jean-Marc Schmid,

Président

« Avec compétence et un sens aigu de la mission qui leur est confiée, ils font battre le cœur de la Fondation Père-ne. »



Création d'élèves, classes artistiques
— Exposition « Les Collections »

03

Message de la Directrice

La diversité des missions et des prestations de la Fondation Père-ne constitue sa véritable richesse. De l'accompagnement péda-go-éducatif et péda-go-thérapeutique d'enfants de 0 à 4 ans et d'élèves de 4 à 20 ans à la possibilité d'hébergement à l'internat de Pré-Rambévaux, les prestations de la Fondation occupent une place centrale dans le Canton et soutiennent les familles dont les enfants présentent un parcours atypique, marqué par des besoins de soutien accrus.

L'année 2025 fut marquée par la conduite de dossiers complexes liés à l'augmentation des effectifs élèves et aux multiples défis logistiques, RH et opérationnels engendrés par cette situation. Intégrer de nouveaux collaborateurs est un exercice qui ne se limite pas au recrutement mais qui exige une attention particulière et le partage d'une culture institutionnelle dont les codes doivent être rapidement appréhendés. Ce défi est relevé chaque jour par un personnel soucieux des besoins, soutenu par des responsables de services, d'équipes et de secteurs attentifs aux réalités du terrain.

Les missions relevées par les collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Père ne peuvent être sources de stress. Consciente de ses responsabilités et soutenue par son prestataire APG, la Fondation a mis sur pied une collaboration avec la Fondation Oz afin d'offrir des ressources aux équipes confrontées à des situations complexes.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, suite à la révision de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes, les employeurs qui occupent un effectif d'au moins 100 personnes ont l'obligation de vérifier les possibles discriminations de rémunération en leur sein. S'appuyant sur cette législation et afin de réaliser l'initiative « Egalité salariale: concrétisons! », ainsi que la motion n° 1202 « Egalité salariale dans les entreprises et institutions mandatées et celles subventionnées par le canton du Jura: application de la charte fédérale pour l'égalité salariale », le canton du Jura s'est doté de nouveaux outils afin de concrétiser le principe d'égalité salariale. La Fondation Père ne s'est engagée dans ce processus et l'analyse réalisée puis vérifiée par un mandataire accrédité atteste de pratiques salariales conformes aux dispositions. En date du 21.1.2025, le Conseil de Fondation a ratifié la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public.

La vie de la Fondation est rythmée par de nombreux événements qui enrichissent le quotidien des enfants, des élèves et des équipes. Elle est aussi marquée par de multiples collaborations inter-institutionnelles, avec les services de l'Etat ou dans des groupes de travail dédiés à une problématique spécifique. La Fondation suscite également l'intérêt de nombreux partenaires que nous accueillons et renseignons avec plaisir. En 2025, la Fondation a accueilli durant deux semaines le directeur d'une école spécialisée du Burkina Faso développant des prestations en lien avec l'autisme. Cette collaboration enrichissante s'est mise en place sous le patronage de l'association E-Changer. Dans la perspective d'élargir notre réseau et en lien avec le devenir professionnel de nos élèves, une délégation de la direction a eu l'opportunité de visiter l'entreprise Norkom de Montfaucon active dans la formation et la réinsertion professionnelle.



J'adresse mes plus vifs remerciements aux collaboratrices et collaborateurs qui s'engagent avec professionnalisme et bienveillance auprès des enfants et élèves accompagnés. Avec compétence et un sens aigu de la mission qui leur est confiée, ils font battre le cœur de la Fondation Père ne. Mes remerciements s'adressent également à celles et ceux qui participent aux groupes de travail institutionnels dédiés à des thématiques diverses. Leur apport réflexif est essentiel à la diffusion des bonnes pratiques et à l'amélioration continue des prestations.

Ce rapport annuel est illustré par les œuvres réalisées dans le cadre du projet des classes artistiques. En 2025, toutes les classes de la Fondation Père ne ont uni leurs forces pour présenter des compositions sur le thème des « Collections ». Le vernissage de l'exposition s'est déroulé le jeudi 3 avril en présence des familles et des collaborateurs, dans une salle agréablement mise à disposition par le Centre l'Esplanade à Porrentruy. Il faisait bon partager la fierté des élèves et leur plaisir à commenter leur travail. Bravo pour cette belle démonstration de créativité et merci aux collaboratrices et collaborateurs qui ont accompagné ce projet avec dynamisme et enthousiasme.

Geneviève Constantin-Zufferey,

Directrice

« L'année 2025 a été marquée par une croissance soutenue des effectifs, de nouveaux défis organisationnels et la poursuite d'une réflexion constante au service d'une pédagogie spécialisée de qualité. »

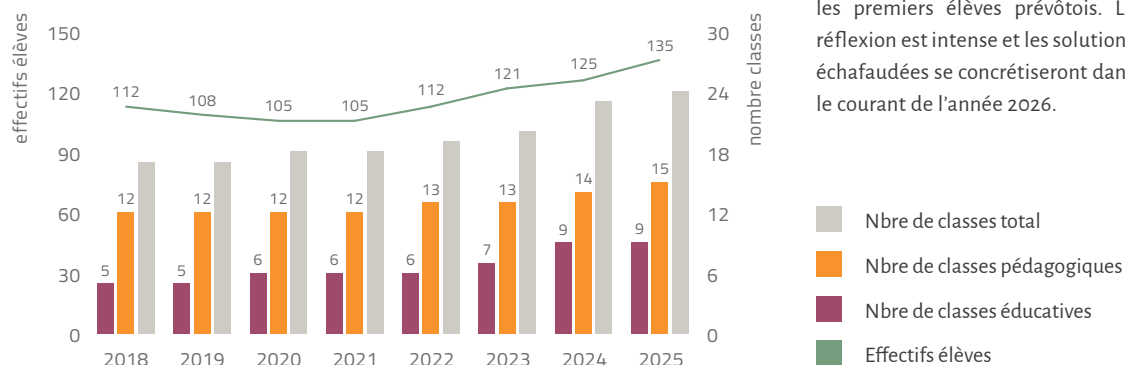
04

Points forts de l'année 2025

L'année 2025 fut à nouveau marquée par une hausse significative des effectifs élèves de la Fondation. Placées sous l'autorité du Service de l'enseignement, les admissions pour l'année scolaire 2024-2025 se sont déroulées pour la première fois sous le régime de la PES (Procédure d'Evaluation Standardisée). Passant de 125 élèves à la rentrée scolaire 2024 à 135 élèves à la rentrée scolaire 2025, la Fondation s'est vue contrainte d'ouvrir une classe à orientation

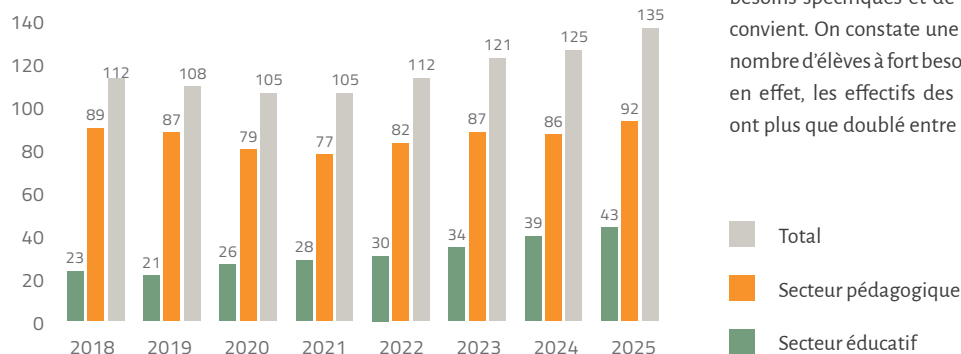
professionnelle supplémentaire dans le secteur pédagogique. La hausse des effectifs élèves avait déjà contraint la Fondation à passer en 2024-2025 de 7 à 9 classes éducatives, là où les besoins spécifiques des élèves sont les plus importants. Cette augmentation constante des effectifs élèves s'est accompagnée d'une hausse significative de l'enveloppe financière.

Évolution des effectifs et des classes 2018-2025



L'augmentation des effectifs élèves représente un véritable défi logistique pour la Fondation qui accueillera dans quelques mois les premiers élèves prévôtois. La réflexion est intense et les solutions échaudées se concrétiseront dans le courant de l'année 2026.

Répartition des élèves 2018-2025



Les élèves sont enclassés en fonction de leurs besoins spécifiques et de l'encadrement qui convient. On constate une forte évolution du nombre d'élèves à fort besoin d'encadrement; en effet, les effectifs des classes éducatives ont plus que doublé entre 2019 et 2025.

Scolarisation des 18-20 ans de la Fondation Pérène

En 2025, la Fondation Pérène a entamé une réflexion approfondie au sujet de la pertinence d'une scolarisation de ses élèves jusqu'à 20 ans. Cette échéance des 20 ans a été introduite en 2011 à la suite des décisions législatives relatives à la cantonalisation de la pédagogie spécialisée. C'est dans ce cadre que les pratiques extra-cantoniales ont été analysées et les partenaires institutionnels intégrés à la réflexion. Cette remise en question de l'âge limite de scolarisation est née de diverses observations et s'inscrit dans un contexte de forte augmentation des effectifs et de l'arrivée des élèves de Moutier au 1.8.2026. Les constats posés sont les suivants:

- L'apprentissage se poursuit tout au long de la vie, dans les institutions partenaires adultes et dans les voies de formation professionnelle;
- Les élèves scolarisés dans une institution de pédagogie spécialisée des autres cantons romands quittent leur école à 18 ans, sauf si aucune solution de raccordement n'est présente;
- Sur les 11 dernières années, l'âge moyen des élèves quittant le secteur éducatif de la Fondation Pérène s'élève à 18 ans 8 mois et celui des élèves quittant les classes du secteur pédagogique à 17 ans 10 mois;
- La prolongation de la scolarité au-delà de 18 ans présente, dans certaines situations, de faibles avantages en termes d'apprentissage; elle peut susciter une baisse de motivation des élèves dont le parcours scolaire dure bien au-delà de ce que vivent leurs frères, sœurs et camarades de l'école ordinaire;

Les réflexions se poursuivront en 2026 avec les autorités cantonales ; en cas d'adhésion au principe d'une fin de scolarité fixée à 18 ans, la Fondation sera particulièrement attentive aux transitions des élèves actuellement scolarisés à la Fondation et pour qui une solution de raccordement ne pourrait être trouvée à l'échéance de leurs 18 ans.

Plateforme d'évaluation des demandes de soutien (PEDS)

En mai 2025, une lettre de mission officielle a confié au Service éducatif itinérant (SEI), rattaché à la Fondation Pérène, le mandat d'évaluer les besoins des structures d'accueil extrafamilial dans une perspective d'accueil inclusif. Le 21 octobre 2025, les acteurs impliqués dans la Plateforme d'évaluation des demandes de soutien (PEDS) se sont rencontrés afin de faire le bilan de la phase pilote. Les missions principales de la PEDS consistent à recevoir les demandes de soutien des structures d'accueil de l'enfance, à en analyser les besoins individuels et structurels, puis à formuler des mesures adaptées transmises ensuite au Service de l'action sociale (SAS). Le SEI intervient comme organe d'expertise éducative spécialisée, apportant une lecture complémentaire issue du terrain et une analyse approfondie. Le Service de l'action sociale conserve la responsabilité décisionnelle et financière. Cette articulation vise à garantir une évaluation cohérente et partagée entre les partenaires institutionnels. La Fondation remercie les responsables des structures d'accueil extrafamiliales pour la richesse des collaborations instaurées à l'occasion des visites du SEI sur les différents sites.

La Communication Alternative et Améliorée (CAA)

La Communication Alternative et Améliorée (CAA) regroupe des moyens humains et matériels largement utilisés à la Fondation Pérène qui participe activement aux actions menées par l'association Isaac Suisse romande et Isaac francophone pour tout ce qui relève de l'accès à la communication. À l'occasion du Mois de la Communication Alternative et Améliorée (CAA), dont le thème cette année était «La CAA: un droit», nos équipes se sont une nouvelle fois mobilisées pour promouvoir une communication accessible à tous. Cette année, deux projets ont vu le jour :

1. Le message clair en CAA: cet outil permet aux élèves d'exprimer leurs émotions et de résoudre les conflits de manière respectueuse et autonome grâce à un support de communication adapté à leurs besoins.
2. Une vidéo réalisée à l'internat met en lumière le travail mené avec les élèves autour des notions de limites corporelles, de choix et de respect de soi, à partir du livre *Mes limites corporelles me rendent plus fort* (E. Cole, 2023). La lecture de cet ouvrage a été accompagnée de gestes issus du Soutien Gestuel ainsi que d'un tableau de communication spécialement créé pour l'occasion.



Patrimoine immobilier

Après des années d'attente et d'incertitudes liées à l'avenir du bâtiment de la Combe Es-Monin, le Conseil de Fondation a pris la décision de le mettre en vente. Situé sur la commune de Saulcy, ce bâtiment faisait l'objet d'un projet de rénovation conduit par l'association des parents et amis de la Fondation Pérène (APAP). La dissolution de l'APAP en 2015 a contraint le Conseil de Fondation à faire un examen rationnel de la situation. Tenant compte de sa localisation particulière, les cautions étaient grandes pour de potentiels acquéreurs et la Fondation se réjouit de savoir désormais cet objet patrimonial - investi intensément durant de longues années, en de bonnes mains.

La remise attenante à la ferme de la Charreratte située sur les hauts de Delémont présentait un risque imminent d'effondrement, raison pour laquelle le Conseil de Fondation, après analyse des besoins et des risques, a décidé de procéder à l'automne 2025 à sa démolition et à la remise en état du terrain.

Évènements favorisant le vivre-ensemble

La Fondation a vu croître les effectifs de ses collaborateurs en même temps que les effectifs de ses élèves. Il est donc particulièrement important de prendre soin du vivre ensemble et de cultiver les



liens qui se tissent entre des secteurs et des personnels qui ne se côtoient pas forcément au quotidien. La soirée du personnel organisée au Mont de Coeuve, le tournoi de volley des collaborateurs organisé sur le site du Palastre et la soirée fondue de décembre à la cabane forestière de Châtillon sont autant d'événements favorisant la connaissance mutuelle et le plaisir d'œuvrer à une même mission. Merci aux organisateurs et organisatrices de ces événements institutionnels.

Démystifier l'Intelligence artificielle

Le colloque général de rentrée scolaire rassemblant l'ensemble des collaborateurs de la Fondation Pérène s'est tenu le 14 août 2025 à Cinémont. Le temps de formation consacré à une approche des outils de l'intelligence artificielle s'est révélé très enrichissant. Sous la conduite de Julien Schiess, directeur de l'entreprise aidén.swiss, les auditeurs se sont familiarisés avec les opportunités et limites des nouveaux outils numériques. Les risques d'hallucinations et d'informations erronées étant bien présents, la vigilance est de mise face aux contenus générés par l'IA. L'analyse critique et la vérification des sources sont les clés d'une utilisation correcte de l'IA. Les équipes de la Fondation disposent

désormais de repères solides pour intégrer l'intelligence artificielle avec discernement et responsabilité dans leurs pratiques professionnelles.

Cross de la Fondation

L'effervescence régnait dans les alentours du Palastre ce mardi 30 septembre 2025. Après une première édition très appréciée, les élèves étaient invités à participer au 2^e cross de la Fondation. La course adaptée à tous les niveaux a débuté par un échauffement en musique et s'est déroulée sous les encouragements d'un invité d'honneur, Jérémie Hunt, athlète jurassien qui s'est prêté avec bienveillance au jeu des autographes. Avec des baskets ou au moyen d'une joëlette, chaque élève a pu se mesurer à un parcours en boucle au-dessus des bâtiments de la Fondation. Le circuit dans les nombreux stands tenus par les collaboratrices et collaborateurs a égayé la matinée et participé à sa réussite. Le soutien d'une entreprise a permis d'offrir un t-shirt spécial à chaque élève.

05

La Fondation Pèrène en quelques chiffres

Equipe de direction 2025

Directrice :

Geneviève Constantin-Zufferey

Membres :

Yasmina Bendjelloul

Responsable du secteur thérapeutique

Bertrand Fleury

Responsable du secteur éducatif

Tania Gobat

Responsable du secteur

des services financiers et des transports (SFT)

Patrizia Molo

Responsable du secteur pédagogique

Amélie Voisard

responsable du secteur

des services administratifs et généraux (SAG)

et responsable des ressources humaines (RH)

La Fondation Père en 2025

Personnel au 31.12.2025

10
stagiaires



50 remplaçants

90.2
EPT, titulaires*

137 titulaires



13%/87%
répartition
Hommes/Femmes



âge moyen
41



turnover
11.85



8.4
années d'ancienneté moyenne

Accueil

Intervention précoce

52 enfants bénéficient des
prestations du SEI et du
DIPA au 31.12.25



Scolarité

135 élèves scolarisés dans les secteurs
éducatif et pédagogique au 01.08.25
avec des suivis thérapeutiques en :
logopédie (96)
psychomotricité (62)

Hébergement

23 places à l'internat

Services

Lingerie



11 tonnes
de linge traités

Cuisine



22'070
repas confectionnés

Transports



399'643 km
parcours pour le transport d'élèves

Informatique



688

demandes résolues

Situation financière : Bilan et compte de résultat 2025

L'exercice 2025 a été marqué par une croissance soutenue des activités de la Fondation. L'augmentation du nombre d'élèves accueillis, l'ouverture d'une nouvelle classe ainsi que le renforcement des équipes témoignent de l'évolution constante de nos prestations et de notre engagement auprès des bénéficiaires.

Cette croissance n'a toutefois pu être réalisée que grâce à l'adaptation des contributions cantonales, indispensables pour accompagner l'accueil de nouveaux élèves et garantir des conditions d'encadrement et de prise en charge de qualité. Le soutien accru du Canton du Jura par le Département de la formation, de la culture et des sports, a permis de maintenir l'activité et de répondre aux besoins liés au développement des prestations.

Plusieurs investissements ont également été réalisés afin d'adapter nos infrastructures, nos équipements et nos outils de travail aux exigences actuelles.

Malgré cette évolution positive, l'exercice se clôture sur un résultat déficitaire, principalement en raison de la hausse des charges de personnel et des coûts liés au développement des prestations. Dans ce contexte, la situation financière de la Fondation appelle à la prudence. Le niveau d'endettement et la capacité limitée d'autofinancement représentent des enjeux importants, en particulier dans la perspective d'une augmentation future des besoins d'accueil. L'arrivée de la ville de Moutier dans le canton du Jura va entraîner, ces prochaines années, une hausse supplémentaire des demandes de prise en charge nécessitant des ressources humaines, financières et structurelles adaptées.

L'année 2025 confirme ainsi la volonté de la Fondation de poursuivre son développement au service des élèves et des familles, tout en soulignant la nécessité de garantir, à long terme, un financement durable permettant d'accompagner l'évolution des besoins de la population.

Tania Gobat

*Responsable du secteur
des services financiers et des transports (SFT)*



Création d'élèves, classes artistiques
– Exposition « Les Collections »

Bilan

	31.12.2024	31.12.2025
Actifs	8'213'014.54	8'068'708.74
Actifs circulants	1'635'558.54	1'751'685.14
Liquidités et titres	1'257'110.80	1'351'272.10
Créances et avances	329'245.75	315'679.16
Actif de régularisation	49'201.99	84'733.88
Actifs immobilisés	6'520'176.00	6'262'223.60
Immobilisations corporelles meubles	300'776.00	277'598.60
Immobilisations corporelles immeubles	6'108'800.00	5'889'825.00
Immobilisations incorporelles	110'600.00	94'800.00
Actifs hors exploitation	57'280.00	54'800.00
Passifs	8'213'014.54	8'068'708.74
Dettes à court terme	511'403.04	598'908.25
Dettes à court terme résultant d'achats	470'549.04	503'604.92
Passifs de régularisation et prov. à court terme	40'854.00	95'303.33
Dettes à long terme portant intérêts	4'905'000.00	4'875'000.00
Provisions	—	—
Provision remboursement	—	—
Capitaux propres	2'796'611.50	2'594'800.49
Capital des fonds	494'945.91	488'624.36
Capital	640'620.05	640'620.05
Bénéfice / perte reporté au bilan	2'545'779.64	1'661'045.54
Perte de l'exercice	- 884'734.10	- 195'489.46

Compte de résultat

	31.12.2024	31.12.2025
Produits d'exploitation	11'224'884.33	12'501'991.99
Contributions de la RCJU	10'512'991.15	11'735'438.00
Prestations individuelles & autres produits	711'893.18	766'553.99
Charges de personnel, honoraires	- 10'705'809.90	- 11'316'974.17
Charges de personnel	- 10'188'835.39	- 10'696'623.12
Honoraires pour prestations de tiers	- 516'974.51	- 620'351.05
Charges directes liées aux élèves	- 267'486.17	- 301'067.86
Matériel et consommables	- 191'035.46	- 226'333.29
Activités et loisirs	- 58'892.31	- 56'386.37
Autres charges liées aux élèves	- 17'558.40	- 18'348.20
Autres charges d'exploitation	- 654'991.21	- 672'389.00
Loyers	- 28'301.65	- 31'368.35
Immeubles	- 114'959.17	- 171'012.57
Équipement	- 29'004.53	- 44'534.38
Véhicules	- 62'663.30	- 56'244.83
Assurances, droits et taxes	- 59'157.95	- 63'751.55
Charges d'énergie et ressources	- 137'955.00	- 125'733.65
Charges d'administration, d'informatique et de publicité	- 222'949.61	- 179'743.67
Résultat d'exploitation (EBITDA)	- 403'402.95	211'560.96
Amortissements	- 409'317.94	- 353'525.28
Résultat d'exploitation (EBIT)	- 812'720.89	141'964.32
Résultat financier	- 84'383.91	- 58'728.94
Résultat hors exploitation	- 7'105.95	- 17'600.45
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	19'476.65	22'804.25
Résultat de l'exercice	- 884'734.10	195'489.46

L'aperçu des finances reproduit ici est un condensé des comptes annuels 2025 consolidés par le Conseil de Fondation le 28.04.2026. Ils sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Ils ont été contrôlés selon la Norme suisse relative au contrôle restreint par Fidag Jura SA.

Remerciements

Nous exprimons notre profonde gratitude aux familles pour la confiance qu'elles placent en notre institution. Les liens qui se tissent au fil des collaborations sont essentiels et participent au bon développement de la jeunesse qui nous est confiée.

Nous adressons nos vifs remerciements au Service de l'enseignement par M. le Ministre Martial Courtet, Chef du Département de la formation, de la culture et des sports pour son engagement en faveur de la jeunesse. Merci à Monsieur Fred-Henri Schnegg, Chef de service, et aux responsables successifs de la pédagogie spécialisée, Monsieur Marco Valsangiacomo et Madame Jesenski, pour leur précieux et indéfectible soutien.

Nous remercions les différents services de l'État et les institutions partenaires pour leur précieuse collaboration qui permet de répondre de manière cohérente aux besoins des familles jurassiennes.

Nous adressons enfin nos remerciements les plus chaleureux à l'ensemble de nos donateurs et à la délégation jurassienne de la Loterie Romande pour leur précieux soutien. Par leur générosité, ils participent concrètement à l'amélioration du quotidien des enfants et élèves accompagnés ainsi qu'au développement des projets de la Fondation Pérène.

La Fondation Pérène est une fondation privée au sens des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse reconnue d'utilité publique. Elle est placée sous la responsabilité formelle, juridique et financière du Canton du Jura par le Département de la formation, de la culture et des sports.

avec le soutien
de nos donateurs
et de la





Fondation Péréne

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel . +41 32 421 16 00

www.perene.ch